



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N° d'opération	Destination	Destinataire	Superficie approché (en m²)
1	Création d'une aire de stationnement	Commune	2000
2	Elargissement du chemin de la tuilerie (largeur = 3m)	Commune	550
3	Aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable (largeur = 5m)	Commune	2250

- Zone et secteur
- Emplacement réservé pour ouvrage public, voie publique installation d'intérêt général ou espace vert
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.130-1
- Espace à planter
- Eléments naturels remarquables du paysage (L.123-1-5,7°)
- Zone humide à préserver au titre de l'article L.121-23 du code de l'urbanisme
- Périmètre de protection - Rayon de 100m
- Site archéologique
- Elément remarquable du paysage (Art.L123-1-5,7°)
- Zone inondable soumise au risque inondation d'après les dispositions du Plan de Prévention du Risque d'inondation prescrit le 18 Juillet 2017

urbactis
GÉOMÈTRE-EXPERT BUREAU D'ÉTUDES
Dossier n°160265
Département de Haute-Garonne
Commune de Poucharramet

DECLARATION DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement Graphique

Planche Nord

- Géomètre-Expert
 - Mobilisation 3D & BIM
 - Présentation par drone
 - Urbanisme & Paysage
 - Ingénierie VED
 - A.M.O. patrimoniale
- Agence de MONTAUBAN
40 Tronçon de Berne
Albi - CS 80591
82003 MONTAUBAN Cedex
montauban@urbactis.eu
- Agence de BOULOC
16 Rue Jean Jaurès
31610 BOULOC
boulod@urbactis.eu
- Agence de GRENADE
1389 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
grenade@urbactis.eu
- 05 63 66 44 22
Numéro unique
www.urbactis.eu

Echelle : 1/5000

«Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2019»